



CCINFO

94



CCI VAL-DE-MARNE
PARIS ILE-DE-FRANCE

L'actualité de votre CCI départementale | Septembre 2018 # 6

Devenir entrepreneur, Ça se prépare et ça se travaille !

Comment ? Avec une formation : 5 jours pour entreprendre, et un réseau : le Club des créateurs CCI Starter94. Mode d'emploi de cette formation destinée aux futurs chefs d'entreprise et focus sur le réseau CCI Starter94.

Une formation pour entreprendre !

Pour bien démarrer, suivez la formation 5 jours pour entreprendre. Elle vous permettra d'acquérir les compétences clés du dirigeant d'entreprise afin de réussir le lancement de votre activité et l'obtention de vos financements.

En 35 heures sur 5 jours consécutifs, vous aborderez des questions essentielles à votre future activité : conception d'un business plan, formalisation de votre projet, stratégie digitale, marketing, gestion financière, fiscalité et régime social du dirigeant ou encore, aide à la recherche de financements...

Les intervenants sont tous des experts : avocats, banquiers, experts numériques, experts-comptables, fiscalistes d'entreprise... Le coût de la formation s'élève à 250 € net de taxe (plusieurs prises en charge étant possibles via Pôle Emploi ou le CPF).

Après la formation, on fait quoi ?

On démarre son business et on adhère au Club des créateurs CCI Starter94 !

CCI Starter94 vous permettra de développer

plus rapidement votre business et votre réseau, d'échanger avec des créateurs ayant les mêmes préoccupations, de rencontrer des entrepreneurs plus aguerris, d'approfondir vos connaissances et vos pratiques avec des experts, de bénéficier d'un soutien permanent, mais aussi de vous retrouver régulièrement au sein d'une communauté d'entrepreneurs conviviale et opérationnelle.

Les plus de Starter94 ? De nombreux services réservés aux adhérents du Club : petits déjeuners Flash avec des entrepreneurs chevronnés et des experts pour aborder vos situations ; Business Coffee pour découvrir des outils et méthodes utiles à votre activité ; dernières évolutions juridiques, sociales et fiscales ; manifestations de networking et mise en relation facilitée avec les clubs d'entreprises du Val-de-Marne ; accès personnalisé aux experts CCI et partenaires et accès illimité pendant un an à l'espace de coworking-service Openspot94-Les Digiteurs.

Plus d'info : Saloha Marzouk **0 820 012 112** ou smarzouk@cci-paris-idf.fr



TPE-PME ET CCI ENSEMBLE !

Selon un récent sondage, 77 % des entreprises que nous avons accompagnées recommanderaient fortement les services de la CCI et 87 % sont satisfaites ou très satisfaites des prestations. Mais les restrictions budgétaires annoncées par le gouvernement concernant les CCI viennent questionner notre stratégie en limitant à nouveau nos moyens financiers. Il nous faut donc prioriser nos missions. Pour déterminer nos futurs axes et continuer à vous servir, la CCI lancera prochainement une consultation pour connaître vos priorités, propositions et modalités de prestations attendues. Aujourd'hui plus que jamais, la CCI Val-de-Marne configure son organisation pour coller à vos attentes et trouver les solutions les plus adaptées pour continuer à vous aider à créer ou développer votre business, mieux comprendre les réglementations, exporter, trouver un financement et prendre place dans votre écosystème économique. La CCI est le service public des TPE-PME, service individuel pour soutenir vos projets, mais aussi collectif par de nombreuses manifestations d'information et de networking. Consultez notre site : cci94.fr.

Gérard Delmas
Président de la CCI Val-de-Marne

Financement & Foodtech

Vous êtes une startup de la Foodtech ou un investisseur dans ce secteur, participez à la soirée du **club AgroAlia : Financement & Foodtech**, le 16 octobre 2018.

Le club AgroAlia a été créé en 2017 par la CCI Paris Île-de-France et bénéficie du soutien d'acteurs majeurs de la filière agroalimentaire. Il est piloté par la CCI Val-de-Marne et rassemble au niveau régional les jeunes entreprises innovantes de la Foodtech. Il propose des ateliers mensuels pour ses membres et des soirées de networking ciblé (www.agroalia.fr).

La prochaine soirée du club AgroAlia se tiendra le 16 octobre à 18h15 au Hub Bpifrance (6-8 boulevard Haussmann, Paris) autour du thème **Financement & Foodtech**.

Au programme :

- témoignages de startups sur leur parcours de financement,
- rencontres avec des financeurs (banques, crowdfunding, corporate venture, accélérateurs...),
- networking convivial autour d'un cocktail.



En 2017, la soirée du club AgroAlia a rassemblé 230 participants et proposé trois tables-rondes autour des nouvelles attentes des consommateurs (nouveaux modes de distribution, alimentation personnalisée et nouveaux produits). Le club organise également une fois par an des « speed-eating gastronomiques » à l'école Ferrandi Paris afin de favoriser les rencontres entre startups du club et grands groupes.

Programme et inscription à la soirée du 16 octobre 2018 :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-agroalia-la-soiree-financement-et-foodtech-48066057873>

Contact : agroalia@cci-paris-idf.fr

Business Coffee sur le prélèvement à la source

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sera mis en place en janvier 2019. Comment s'y préparer ?

Le prélèvement à la source vise à adapter le recouvrement de l'impôt sur le revenu au titre d'une année à la situation réelle des revenus, sans en modifier les règles de calcul. Objectif ? Supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt.

L'entreprise devra donc endosser l'habit de collecteur de l'impôt sur le revenu pour le compte du Trésor public, ce qui implique de nouvelles approches et adaptations. Dirigeants de sociétés ou micro-entrepreneurs, vous êtes tous concernés par le prélèvement à la source ! La CCI Val-de-Marne organise donc un Business Coffee gratuit pour vous informer et vous permettre de poser toutes vos questions afin de bien anticiper et de vous préparer au mieux.

Un expert de l'administration, un expert-comptable et une TPE « témoin » détailleront ces nouvelles règles et les bonnes pratiques à adopter.

RDV le 25 octobre à l'Openspot94
Inscription : cci94.fr



AGENDA

16 OCTOBRE

Soirée Financement & Foodtech
Club AgroAlia

25 OCTOBRE

Business Coffee
Prélèvement à la source



Welcome94, une soirée d'experts à votre service !

Retour sur la soirée du 12 juin 2018 « Welcome94 » dédiée aux jeunes entreprises installées en Val-de-Marne.

Franc succès pour cette 1^{re} édition de Welcome94, qui consistait à mettre relation les nouveaux arrivants avec leurs partenaires, fournisseurs et clients potentiels dans le cadre d'un mini salon interactif et convivial. 340 participants dont 250 entreprises ont animé la soirée !

Les futurs créateurs d'entreprise et les jeunes entreprises ont rencontré une trentaine d'exposants : les services publics

comme l'Ursaff, la Direccte, les établissements publics territoriaux, de nombreux prestataires de services privés et partenaires bancaires comme le Crédit Agricole, partenaire de l'événement. Mais aussi les clubs et réseaux d'entreprises du Val-de-Marne.

Huit corners « foires aux questions » (faq live) animés par des experts, ont permis d'échanger sur le développement d'entreprise : e-commerce, recrutement du premier salarié, clubs et réseaux d'entreprises, Entrepreneur#LEADER, financement de l'entreprise, international...

Conseils, rendez-vous individuels, faq live, témoignages, networking... toutes les entreprises et futures entreprises sont

reparties avec des réponses, des solutions et un carnet d'adresses bien rempli !

« Ce fût un plaisir d'échanger avec nos collègues des autres territoires et avec les clubs d'entreprises voisins, et de découvrir de nouvelles sociétés. Nous avons également des retours très positifs des membres de nos clubs venus nombreux à cette soirée. Une très belle réussite ! » déclare Myriam Laguionie, responsable Mission services aux entreprises à Grand Paris Sud Est Avenir. La CCI prépare la 2^e édition de Welcome94 (date et format à venir...).



Connect Street 94

Objectif : montrer comment développer son chiffre d'affaires via le digital en complémentarité de sa boutique.

Le 5 juillet, la ville de Fontenay-sous-Bois a accueilli la 2^e édition de Connect Street 94 en proposant un parcours de boutiques connectées. Sept commerces de la rue Dalayrac ont ainsi mis en place et testé en direct différentes solutions digitales, présentées en magasin.

Les commerçants, représentants de villes et associations, porteurs de projets... se sont ensuite retrouvés au showroom pour découvrir 14 solutions digitales présentées par des prestataires privés. Des outils numériques innovants et incontournables pour développer ses ventes et sa notoriété commerciale !

La CCI Val-de-Marne a développé, pour l'événement, un site web permettant à tous les acteurs du commerce de retrouver : photos, présentation des commerces et partenaires participants, informations relatives aux différentes éditions ainsi que les vidéos « Facebook Live » retraçant l'ensemble du parcours Fontenaysien !

La CCI accompagne plus d'une centaine de commerçants par an dans leur transformation digitale par le biais de formations, d'ateliers, d'accompagnements individuels et de coaching, à retrouver sur : connectstreet94.com

Après Saint-Maur et Fontenay-sous-Bois, la ville de Sucy-en-Brie accueillera la 3^e édition de Connect Street 94 le 23 octobre prochain !

Contacts : vbeguel@cci-paris-idf.fr ou mathiebaut@cci-paris-idf.fr

4 défis à relever pour booster le commerce en Île-de-France

Mobilisée pour développer le commerce, la CCI Paris Île-de-France a lancé, avec les principaux acteurs publics et opérationnels du secteur, une plateforme partenariale en faveur du commerce francilien. Objectif ? Saisir tous les leviers d'actions nécessaires pour dynamiser le commerce de proximité.

Essentiel pour la vitalité des centres-villes et au service des populations, le commerce a une dimension économique et un rôle sociétal majeurs dans la vie de nos territoires. L'Île-de-France abrite en effet 144 000 commerces qui emploient 590 000 salariés.

Or, ce secteur connaît des mutations considérables, liées en particulier à la montée du e-commerce qui crée de nouveaux usages et à l'apparition des « consommateurs » qui recherchent de nouvelles expériences dans les lieux d'achat. S'y ajoute la perspective d'évènements mondiaux comme les Jeux Olympiques 2024, qui seront également sources d'opportunités pour le commerce et les territoires franciliens.

C'est donc pour accompagner ce secteur et lui permettre de relever l'ensemble de ces défis que la CCI Paris Île-de-France a mobilisé les pouvoirs publics et les représentants des commerçants. Réunis le 22 juin 2018, nous avons signé une convention avec l'ambition de rassembler l'ensemble des savoir-faire et des moyens pour améliorer la performance du commerce francilien.

Cette plateforme partenariale propose une feuille de route opérationnelle avec 12 actions prioritaires à mener : des solutions ciblées, programmées et réparties entre les partenaires en fonction de leurs compétences. Ces engagements s'articulent autour de quatre axes stratégiques pour l'avenir du commerce :

Améliorer la relation commerçant-client

Les partenaires s'engagent à amplifier la digitalisation des commerces pour répondre à l'évolution du comportement et des besoins du consommateur, par des actions de sensibilisation, des formations et de l'accompagnement individuel.

Pour valoriser le commerce non sédentaire, qui constitue un atout pour nos villes, un guide de bonnes pratiques sera par

ailleurs diffusé aux collectivités territoriales ainsi qu'aux commerçants et artisans.

Optimiser les mobilités et les livraisons

Pour rendre le commerce plus attractif, il est essentiel d'améliorer la fluidité de la circulation et du stationnement en centre-ville et de faciliter l'accès aux commerces. Un vade-mecum, à l'attention des collectivités territoriales, sera donc élaboré notamment sur la gestion du stationnement et des livraisons.

Des mesures à prendre seront en outre proposées pour adapter la logistique urbaine au commerce de centre-ville.

Réguler les implantations commerciales

Pour que le commerce gagne en efficacité et en équité, des évolutions juridiques s'imposent. Il s'agit en particulier de mieux réguler les implan-

tations commerciales en veillant à une répartition optimale des différentes formes de commerce sur nos territoires.

Il faudra également rééquilibrer les obligations entre commerce physique et e-commerce, notamment au regard des règles fiscales.

Assurer la sécurité des commerces

Pour sécuriser l'exercice de l'activité commerciale et artisanale et donner confiance aux clients, il est nécessaire d'optimiser les moyens de prévention et de lutte contre la délinquance déjà engagés par l'Etat. Cet engagement implique une meilleure coordination des partenaires afin d'améliorer les dispositifs d'alerte et de former les commerçants et artisans aux « bons réflexes sécurité ».

La mise en application de toutes ces actions fera l'objet d'un suivi régulier afin de mesurer leur impact concret sur le développement du commerce de proximité.

144 000

commerces en Île-de-France, soit 590 000 emplois salariés

